

## ORGANISATION PAROISSIALE

---

**Adoration Diurne.** — Confrérie d'adoratrices du St-Sacrement. Les réunions ont lieu le vendredi dans la chapelle du Sacré-Coeur. A 7 h. messe d'exposition, adoration toute la journée, à 4¼ h. sermon, salut et déposition du St-Sacrement.

Pour faire partie de la confrérie, donner son nom à la soeur sacristine ou, les jours de réunion, à la secrétaire, à la sacristie.

Les hommes sont admis à la messe et à l'exercice du soir.

Le premier vendredi du mois, l'exposition a lieu dans l'église, à partir de neuf heures et, le soir, il y a heure sainte à 7½ h.

**Ames du Purgatoire.** — Le tronc placé à l'autel des âmes du Purgatoire, angle sud-ouest du transept de la rue Ste-Catherine, est destiné à recevoir les offrandes pour messes chantées. Ces messes sont annoncées en chaire sous le titre "Messes pour le tronc".

**Archiconfrérie de N.-D.-de-Lourdes.** — Les réunions ont lieu tous les dimanches et les jours de fête, à moins d'avis contraire, à 4¼ h. pendant dix mois de l'année et à 5 h. pendant les mois de juillet et d'août. Il y a chapelet, sermon, salut du Saint-Sacrement. Le sermon est supprimé pendant les vacances.

**Assistance Maternelle.** - - Une section de cette belle oeuvre existe dans la paroisse. Pour toutes demandes de secours s'adresser au bureau des Oeuvres Paroissiales, 366, rue Sainte-Catherine-est.